

LE 28 MARS AURONT LIEU LES ÉLECTIONS CSE DE LA FILIALE SVEA

Ces élections seront particulièrement importantes, car vous allez désigner vos représentant-e-s du personnel sur le périmètre de SVEA, celles et ceux qui vont vous défendre sur toutes les problématiques locales, mais également et surtout désigner les syndicats qui négocieront les accords d'entreprise de la SVEA qui doivent remplacer les accords SNCF d'ici fin mars 2026

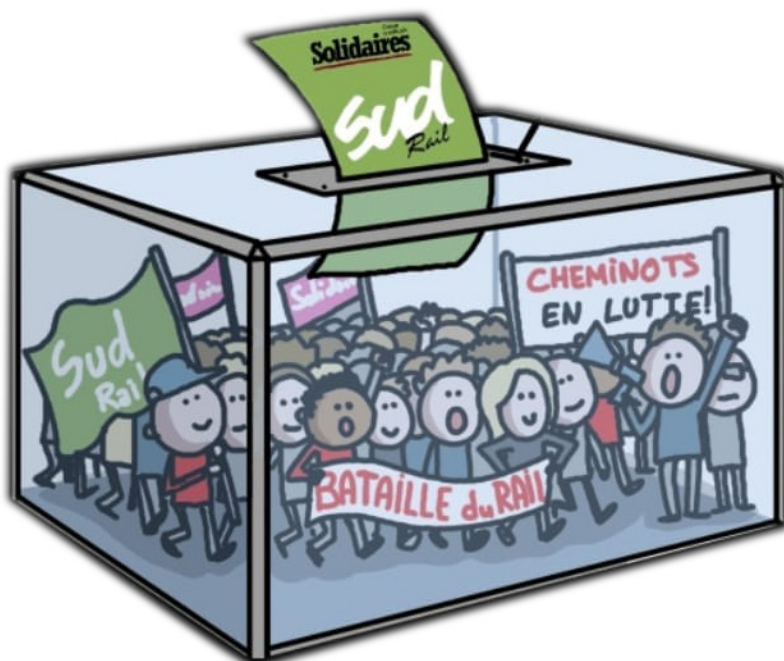
Nous aurions pu gagner du temps, si nous avions réussi, comme au Fret à garder l'ensemble des accords pendant 36 mois (décembre 2027).

Une occasion unique ayant été ratée en décembre 2024, nous ne sommes hélas pas dans cette situation. Les changements vont donc aller bien plus vite.

Nous aurons néanmoins réussi à maintenir le RH 0077, pendant 24 mois au lieu de 15.

Sans attendre le délai de 15 mois afin de faire tomber les accords, SVEA a d'ores et déjà essayé de changer plusieurs choses :

- Baisse importante du droit syndical par rapport à la SNCF. Ce qui se traduit par beaucoup moins de moyens pour vous défendre.
- Division par 2 du budget activités sociales, ce qui entraîne une division par 5 sur le périmètre du CASI d'Amiens. Suite à l'intervention de la fédération SUD-Rail, nous avons réussi à gagner 1 an. Mais 1 an, c'est très court !



Comme on peut le voir, la boîte veut aller très vite et très loin !

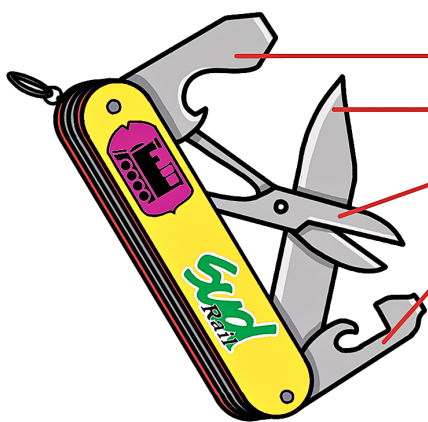
Par ailleurs si vos nouveaux représentant-e-s auront la difficile tâche de négocier de nombreux accords sur le périmètre de SVEA (Accord temps de travail, temps partiel, intéressement, 35 h...) une partie est restée à la main du groupe SNCF.

En effet c'est un double combat qui nous attend !

A la fois **se battre sur le périmètre de la filiale**, mais également sur le périmètre du groupe afin de maintenir des droits propres à l'ensemble du groupe SNCF.

Par exemple, le maintien de l'accord fin de carrière CAA, l'accord mutuelle, les parcours professionnels roulants, les mesures pénibilités, l'AFS pour les nouveaux embauchés... ont été fait sur l'ensemble de la SNCF et de ses filiales.

LE VOTE SUD-RAIL, UN OUTIL DE LUTTE



ÉLABORER LES REVENDICATIONS

INSTALLER UN RAPPORT DE FORCES

COMBATTRE LE DUMPING SOCIAL

MAINTENIR UNE UNITÉ D'ACTION

LE SYNDICALISME AVEC LES SALARIÉ·ES
ET NON À LA PLACE DE

Autant de droits que nous n'avons plus besoin d'aller chercher à SVEA

Les négociations vont continuer sur les droits des filiales en grand.

Seuls les syndicats représentatifs au niveau du groupe pourront y participer (SUD-Rail/CGT/Unsa et CFTD), les autres ne seront que spectateurs.

Il faudra donc nous donner de la force.

Localement, nous nous battons afin de maintenir l'organisation du travail (RH0077), garder un accord RTT, un accord temps partiel et tout ce qui concerne nos conditions de travail.

En effet si nous voulons nous projeter dans l'avenir, il faut que chacun puisse s'y retrouver.

Nous nous battons contre l'individualisation de la rémunération.

Localement nous avons mené les dossiers de reconnaissance de la pénibilité qui permettent des majorations de primes de travail et d'avoir accès à des formules de fin de carrière plus avantageuses. Aujourd'hui, nous n'avons aucune vue sur le salaire de référence et donc sur l'indemnité différentielle de fin d'année à laquelle vous avez droit. **C'est un combat prioritaire !**

Sur les **activités sociales**, celles-ci vont être **divisées par 5 sur le périmètre du Casi d'Amiens** à partir de 2026. Cela risque d'entraîner des licenciements ! Quel-le salarié-e peut rester indifférent-e à cela ? **Ne croyez pas les promesses des chèques restaurant** auxquels vous n'aurez pour la plupart pas droit ou si peu. Les emplois des salarié-e-s du casi d'Amiens sont en jeu. L'activité sociale est un marqueur de notre identité cheminote.

sUD-Rail a toujours été un syndicat de lutte, dans les faits et pas que dans les paroles, mais aussi un syndicat qui ne cède jamais face aux sirènes du chantage !